



Du CERN à ITER, par François de Rose

LE MONDE | 03.02.04 | 14h06

Parmi les déconvenues rencontrées par la politique étrangère de la France en 2003, la plus grave, et de très loin, est celle qui se concrétiserait cette année si l'implantation du centre de recherche sur la fusion contrôlée ITER échappait au site de Cadarache. Les fractures entre les membres de l'Union européenne, l'échec du projet de Constitution tel qu'il est proposé par la Convention présidée par M. Giscard d'Estaing, la nasarde de l'accord de renonciation de la Libye aux armes nucléaires conclu avec les Anglo-Américains et la détérioration profonde des rapports entre Washington et Paris ont été désagréables et importants. Mais il s'en faut de beaucoup que les déconvenues ainsi éprouvées soient comparables au véritable échec scientifique, économique et culturel que représenterait le choix du site japonais pour la France et l'Europe, dont elle est en cette affaire le champion, ainsi que celui de la Russie et de la Chine.

Il est possible que le signataire de ces lignes soit particulièrement sensible sur ce sujet pour avoir été étroitement impliqué dans la création, à la frontière franco-suisse, du CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) au début des années 1950 et son extension en territoire français au début des années 1960. Il est vrai que les négociations initiales disposaient d'un atout qui manquait aux négociateurs d'aujourd'hui : le plein appui des Etats-Unis, représentés, en particulier, au stade de la conception du projet, par le physicien américain Robert Oppenheimer et l'impulsion donnée par Isidore Isaac Rabi, Prix Nobel de physique 1944, lors de la conférence de l'Unesco en 1952.

Ayant acquis eux-mêmes l'essentiel de leurs connaissances en Europe avant la guerre, ils motivaient leur appui en faisant valoir qu'il serait fondamentalement malsain que les chercheurs européens ne disposent pas, sur leur continent, des grands instruments de recherche désormais indispensables, les accélérateurs de particules, beaucoup trop onéreux pour les ressources d'un seul pays européen. L'extension du domaine de ce centre de recherche en territoire français fut décidée par le général de Gaulle, convaincu de l'importance que représentait la possibilité pour le CERN de continuer à offrir aux chercheurs européens des moyens les mettant à égalité avec les chercheurs américains et soviétiques sans qu'ils doivent se rendre aux Etats-Unis ou en URSS.

Quant au projet ITER, il s'agit d'une entreprise d'une telle ampleur qu'elle rendra nécessaire la coopération internationale la plus large et qu'elle conduira nécessairement à une répartition des recherches. Sans doute s'agit-il de recherches d'ordre fondamental sur la fusion des éléments légers, mais si ces travaux sont couronnés de succès à une échéance de deux ou trois décennies, cela voudra dire qu'une percée décisive sera faite dans la maîtrise d'une énergie inépuisable et non polluante. C'est l'avenir de la planète tout entière, de ses activités et de son climat, qui, à une échéance sans doute impossible à prévoir aujourd'hui, sera fonction de cette réussite.

S'il est vrai que le vote américain contre Cadarache est dû à la tension politique qui règne entre la France et les Etats-Unis depuis nos désaccords au sujet de l'Irak, s'il est vrai par conséquent que l'Europe, par la faute de ce désaccord, verra lui échapper un foyer de recherche scientifique incontestablement le plus important qui se puisse concevoir en ce début de XXI^e siècle, alors, et même s'il était vrai que nous aurions eu entièrement raison dans ces querelles, il faut reconnaître que ce serait cher payer les applaudissements que notre politique nous a valus.

François de Rose est ambassadeur de France, ancien président du CERN (1958-1960).

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 04.02.04

[S'abonner au Monde.fr - 5 Euros par mois](#)

Droits de reproduction et de diffusion réservés © **Le Monde** 2004

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.

Politique de confidentialité du site. Besoin d'aide ? faq.lemonde.fr